

tapis. Les baux mettaient en cause des capitalistes américains et on disait que les torys faisaient de la propagande pour que le papier se fabrique en Nouvelle-Écosse. Le gouvernement Rhodes, alors au pouvoir, a fourni les moyens sous forme d'une usine de bois de construction et de pâte à papier; pas très considérable, peut-être, par comparaison à d'autres dans le monde, mais de dimensions convenables, et qui a été aménagée à Liverpool par la *Mersey Company*. La prospérité de toute la rive sud dépend de cette industrie. On a préservé une ville et donné de l'emploi pendant des années pour avoir appliqué là-bas le principe si simple que contient le projet de résolution à l'étude ici,—soit le traitement des matières premières canadiennes au Canada même.

Je me rends compte qu'il faut envisager le problème d'une façon raisonnable. Personne ne prétend même un instant que nous devrions supprimer nos exportations de matières premières. Il existe certaines obligations, des contrats, des droits mêmes, qu'il faut tous protéger. Il y a certaines matières premières qu'il n'est peut-être pas possible d'ouvrir économiquement au Canada. J'en ai l'exemple à côté de ma circonscription. Ainsi que le dit la Commission Gordon, chacun de ces cas doit être étudié distinctement, en tenant compte des circonstances particulières.

Nous avons du gypse dans cette région. Pour des raisons géographiques et à la suite des tarifs de transport par eau peu élevés, nous avons la possibilité de le transporter dans les États de la côte atlantique où l'on

en fait du plâtre et d'autres matériaux de construction. Il y a, en Illinois, d'immenses gisements de gypse et probablement encore à d'autres endroits des États-Unis. Si on insistait pour faire fabriquer ces matériaux au Canada ou si le gouvernement des États-Unis imposait un droit de douane, ces usines, situées sur le littoral, pourraient payer les frais de transport, ce qu'elles ne peuvent aujourd'hui, pour faire venir le gypse de l'intérieur.

Nous nous attaquons au problème avec bon sens. Personne ne prétend que c'est le remède à tous les maux, la solution de toutes les difficultés. Lorsque le parti conservateur formera le gouvernement cette année, il n'annulera pas tous les contrats existants, et ne révolutionnera pas non plus toute l'organisation. On s'attaquera au problème d'une façon raisonnable et c'est ce qu'il faut faire si nous voulons procurer de l'emploi à notre jeunesse.

Relevons ce défi, en nous appuyant sur nos ressources naturelles, et sur nos jeunes gens. C'est le problème qui se pose au Gouvernement du Canada. S'il est résolu, le Canada deviendra une des plus grandes nations au monde. S'il ne l'est pas, il végétera et ne sera jamais qu'une puissance de second ordre, dépendant de l'économie et des dépenses du grand pays situé au sud de nos frontières.

(Sur la motion de M. Lesage, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

La séance est levée à neuf heures et cinquante-six minutes, sur la motion de l'honorable M. Harris.